



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20241007-D2024_110_MP-CC

DECISION 2024-110

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché « VICC – Commune de Hettange-Grande – Soetrich – 4 lots – lot n° 4 : Plantations, espaces verts », est conclu le 25 septembre 2024 avec l'entreprise TERA PAYSAGES ENVIRONNEMENT à 57640 ARGANCY, pour un montant de 49 808,20 € H.T., soit 59 769,84 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 25 septembre 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le 9/10/2024